



Commune de Trignac

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 20 mars 2026

DEL_20260320_04

Nombre de Conseillers

En exercice

De présents

De votants

29

28

29

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars,

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE - Gilles BRIAND - Laurence FREMINET– Hervé MORICE - Emilie CORDIER - Eric MEIGNEN - Laurence DUPONT – Guillaume HENNEQUIN - Stéphanie BURNEL - Denis ROULAND - Magali MACE - Sébastien WAIRY - Jessica NICOLAS – Benoit PICHARD - Brieg PICAULT – Stéphanie CHAGNON - Thierno DIALLO – Catherine LE GRALL – Edwin SANCHEZ-NOVAS – Harmonie MOESSARD – Gilbert LEMESTRE – Alice RIAUD – Denis DIDELON – Christelle CARO – Gabriel MULET – Blandine BAZIN – Jérémy BOUVIER

Objet :

Election des adjoints

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

23 mars 2026

Et que la convocation avait été faite le

16 mars 2026

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Mariam SHEIK donne pouvoir à Magali MACE

Absents :

Monsieur Jérémy BOUVIER a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire..

Exposé

Après l'élection du maire, il est procédé ensuite sous la présidence de M. Claude AUFORT, élu maire, à l'élection de 6 adjoints.

Premier tour de scrutin :

Le Maire, après avoir donné lecture des articles L 2122-4, L 2122-7-2 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, invite le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des adjoints au Maire.

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de 5 minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, le maire constate le nombre de listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire déposées : 1 seule liste présentée par Claude AUFORT

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Deux assesseurs sont nommés : **Jérémy BOUVIER** et **Harmonie MOESSARD**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 7
- Nombre de votants : 22

- Nombre d'enveloppes déposées dans l'urne : 22
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 22
- Majorité absolue : 12

- Liste présentée par M. Claude AUFORT, 22 voix

La liste présentée par Claude AUFORT ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire :

- 1. Dominique MAHE-VINCE**
- 2. Guillaume HENNEQUIN**
- 3. Laurence FREMINET**
- 4. Gilles BRIAND**
- 5. Emilie CORDIER**
- 6. Hervé MORICE**

Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

